

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2011-08-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois d'août deux mille onze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.2011-08-187

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2011
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt des certificats relatifs à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation des règlements 114 et 116
9. Abandon du projet d'enfouissement des fils sur la 1^{re} Avenue
10. Décompte progressif, Construction & Pavage Portneuf et Inspec-Sol
11. Achat équipements au centre de conditionnement physique
12. Acceptation de l'affiche touristique

13. Acceptation du rapport annuel d'activités en sécurité incendie
14. Démission de trois pompiers volontaires
15. Signature entente, Ciment Québec
16. Inscription formation ADMQ
17. Congrès FQM
18. Mandat pour forage exploratoire
19. Période de questions sur les sujets traités.
20. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 1^e août 2011. (du 4 juillet au 1^e août 2011)

Rés.2011-08-188 Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2011.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 11 juillet 2011 soit accepté tel que présenté.

Rés.2011-08-189 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 787 334.99 \$.

Liste des comptes à payer	201 681.42 \$
Liste des chèques émis	481 643.26 \$
Liste transaction internet	23 509.58 \$
Liste chèques manuels	4 122.56 \$
Liste des salaires	76 378.17 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 juillet 2011 est déposé au conseil municipal, le 1er août 2011.

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 3 août 2011 est déposé au conseil municipal, le 8 août 2011.

Rés.2011-08-190

Dépôt des certificats relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation des règlements 114 et 116

La greffière dépose et fait lecture des certificats relatifs, à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement de zonage 116 et du règlement de lotissement 114 (article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités).

Rés.2011-08-191

Abandon du projet d'enfouissement des fils sur la 1^{re} Avenue

Considérant que dans le projet de réfection de la 1^{re} Avenue, de la 2^e Avenue ainsi que des rues transversales des prix ont été demandés afin d'enfourer les fils électriques;

Considérant que les coûts obtenus sont très élevés;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf avise Hydro-Québec qu'elle abandonne le projet d'enfouissement des fils électrique sur la 1^{re} Avenue.

Rés.2011-08-192

Décompte progressif, Construction & Pavage Portneuf et Inspec-Sol

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un deuxième paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, la 2^e Avenue et des rues transversales – Phase 2, tel que recommandé par BPR, au montant de 529 236.80 \$ taxes incluses.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un premier paiement à Inspec-Sol pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, la 2^e Avenue et des rues transversales – Phase 2, tel que recommandé par BPR, au montant de 3 315.22 \$ taxes incluses.

Rés.2011-08-193

Achat équipement au centre de conditionnement physique

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 12 981.75 \$ taxes incluses pour l'achat de deux tapis sportsart T631 et d'un elliptique E825 sportsart pour le centre de conditionnement physique.

QUE cette dépense sera affectée au fond de roulement.

Rés.2011-08-194

Acceptation affiche touristique

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2 866.35 \$ taxes incluses pour la fabrication d'une affiche touristique pour la 2^e Avenue en face de la rue de la Grève par Gravure Alain Robitaille.

Rés.2011-08-195

Acceptation du rapport annuel d'activités en sécurité incendie

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Portneuf depuis janvier 2010;

Considérant que la première année du schéma de couverture de risques est complétée et qu'un rapport annuel d'activités doit être rédigé tel que mentionné à l'action #3 et #62 du schéma et selon les exigences du ministre de la sécurité par chacune des municipalités composant la MRC de Portneuf;

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activités doit être produit par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

Considérant que le conseil a pris connaissance dudit rapport;

Considérant qu'une copie du rapport annuel d'activités du service de sécurité incendie, et de la résolution l'acceptant, doivent être acheminées à la MRC, à l'attention du coordonnateur en sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de Ville de Portneuf accepte le rapport annuel d'activités en sécurité incendie de sa municipalité, et qu'une copie de celui-ci soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC, monsieur Pierre-Luc Couture, ainsi qu'une copie de la présente résolution.

Rés.2011-08-196

Démission de trois pompiers volontaires

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la démission des messieurs Jean-François Jourdain, Guy Pascal et Éric Plamondon comme pompiers volontaires.

Rés.2011-08-197

Signature entente, Ciment Québec

Considérant que Ciment Québec inc. est propriétaire d'installations industrielles dont une tour de préchauffage et des silos à ciment;

Considérant que la Ville de Portneuf entend déployer un système de communication sans fil pour les services d'urgences sur une partie du territoire de la MRC de Portneuf;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Éric Savard, directeur du service incendie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une entente d'utilisation d'espaces avec Ciment Québec pour l'installation du système de communication sans fil pour les services d'urgences.

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 2 500 \$ taxes incluses pour le transfert du système de communication du service incendie.

Rés.2011-08-198 Inscription formation ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 296.20 \$ taxes incluses et la participation de mesdames Danielle M. Bédard et France Marcotte à la formation de l'ADMQ intitulée « Le code d'éthique des employés municipaux » qui aura lieu le 9 novembre 2011 à Québec.

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-08-199 Inscription congrès FQM

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 694.94 \$ taxes incluses et la participation de monsieur Jacquelin Martel au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011 au Centre des congrès à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-08-200 Mandat pour forage exploratoire

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accorde un mandat à Mission HGE concernant le forage exploratoire pour vérifier l'impact du projet d'agrandissement phase 2A de la carrière de Construction et Pavage Portneuf sur le puits PE-1 de la municipalité pour un montant de 11 317.03 \$ taxes incluses.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 : 06 hres.

Maire

Greffière